



Union Départementale CGT Force Ouvrière des Hauts-de-Seine - 37 rue Gay Lussac - 92320 CHATILLON - Tél.: 01 47 36 74 03 - e.mail : udfo92@orange.fr

COMMUNIQUÉ UDFO 92 – MARDI 8 DÉCEMBRE 2020

Le bureau de l'union départementale FORCE OUVRIERE des Hauts-de-Seine (UD FO 92) se félicite des manifestations importantes organisées depuis plusieurs semaines pour exiger le retrait du projet de loi « sécurité globale ».

Malgré les manœuvres du gouvernement qui tente de désamorcer la mobilisation en annonçant vouloir réécrire l'article 24 du projet de loi, des dizaines de milliers de manifestants se sont encore réunis samedi 5 décembre dernier pour exiger le retrait du projet de loi, qui prévoit entre autres le transfert des missions de service public vers des entreprises de sécurité privée, ainsi que le transfert des missions relevant de l'État à des polices municipales, notamment l'extension de leurs prérogatives judiciaires, ce qui signifie en clair la « municipalisation-privatisation » de la sécurité publique.

Le bureau de l'UD FO 92 qui était représenté dans les manifestations tient à condamner sans réserve la stratégie délibérée mise en place par la Préfecture de Paris sur ordre du ministère de l'Intérieur qui a abouti à de nouvelles violences commises à l'encontre des manifestants lors de la mobilisation du 5 décembre, notamment un militant FORCE OUVRIERE faisant partie de l'organisation du cortège.

Cette stratégie entrave délibérément le droit de manifester.

Alors que le projet de loi « sécurité globale » fait l'objet d'un rejet massif dans toute la société, le gouvernement décide de publier dans la plus grande discrétion vendredi dernier trois décrets qui élargissent les possibilités de fichage de la police, notamment en recueillant les données relatives aux opinions politiques, les orientations sexuelles, les activités sur les réseaux sociaux de toutes personnes « *susceptibles de porter atteinte aux intérêts fondamentaux de la Nation, à l'intégrité du territoire, ou des institutions de la République* ».

Ces décrets constituent une nouvelle atteinte grave à nos libertés individuelles et collectives.

Le président de la République a pris la parole au cours d'une interview accordée le 4 décembre au média en ligne *Brut* : il n'a pas jugé utile de répondre aux revendications portées par les manifestants depuis plusieurs semaines.

En conséquence, le bureau de l'UD FO 92 appelle à poursuivre la mobilisation jusqu'au retrait du projet de loi.

Châtillon, 8 décembre 2020